



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**



Unité départementale de l'Isère
Pôle risques technologiques
Unité SPPPY – Qualité de l'air – Urbanisme

Grenoble, le 28 mai 2021

Affaire suivie par : Corinne THIEVENT
Tél. : 04 76 69 34 46
Courriel : corinne.thievent@developpement-durable.gouv.fr

Compte rendu de la Commission Risques majeurs du 30 Avril 2021

Participants : Jean-Yves PORTA Président de la Commission ; Corinne THIEVENT animatrice SPPPY ; Béatrice GAUTHIER assistante DREAL UDI ; IRMa : Gérard Perrotin Président, François Giannoccaro Directeur et Guilhem DUPUIS; Bertrand Marion GAM ; Thierry Chastagnier Ville de Grenoble ; Stéphane BOWIE Conseil départemental 38 ; Cécile DEVYS France Chimie ; Fabien POURPRIX APORA ; Claire ALONSO SUEZ Le Pont de Claix ; Julien ROSSIER Umicore Grenoble ; Christine HANY STEPAN ; Thierry MOSNIER Air Liquide ; Xavier AZZOPARDI Salaise sur Sanne ; Jacqueline Collard SERA ; Chantal GEHIN FNE Isère ; Fabienne FARINA ; Philippe SPINOSI SDIS.

Excusés : Nathalie Chavanis Ville de Grenoble ; Bernard LERISBE Association Maires de l'Isère ; Constance ANNOVAZZI SIDPC 38 ; Stéphanie GARCIA CEA

Voir le diaporama en PJ pour plus de détails.

I – Accueil et introduction

Corinne THIEVENT remercie les participants pour leur présence et présente l'ordre du jour de la réunion qui se déroule en visio-conférence.

- 1 – Rappels commission risques majeurs du 31 mai 2018
- 2 – Actions en lien avec la campagne d'information des populations Les bons réflexes
- 3 – Comment mieux communiquer sur les actions de l'inspection des installations classées ?
- 4 – Point sur les CSS, les PPRT et les exercices PPI
- 5 – Sessions d'information « Les élus face aux risques » avec l'IRMa
- 6 – Action de sensibilisation des agents de terrain de la métropole sur les risques technologiques
- 7 – Accord Mineur pour Risques Majeurs avec la ville de Grenoble et l'IRMa
- 8 – Co-organisation de la prochaine matinale avec l'IRMa et le SPIRAL

Elle rappelle que la dernière commission risques majeurs date du 31 mai 2018 ; pour autant, les actions en lien avec cette commission se sont poursuivies à travers la campagne régionale les bons réflexes lancée à l'automne 2018 et qui s'inscrit dans la durée avec des actions régulières.

Elle présente le nouveau président de la commission, M. Jean-Yves PORTA, maire de Vaulnaveys le Haut et conseiller métropolitain délégué aux risques à Grenoble Alpes Métropole.

M. PORTA rappelle l'importance d'une communication régulière sur la prévention des risques majeurs, encore plus dans ce contexte de crise sanitaire. Il attire l'attention sur la communication nécessaire auprès des nouveaux élus, avec des outils qui ont également fortement évolué (réseaux sociaux notamment).

II – Actions en lien avec la campagne régionale d'information des populations Les bons réflexes

La campagne Les bons réflexes est d'envergure unique en France avec 122 établissements industriels concernés sur la région, plus de 400 communes et 2,7 millions de personnes concernées.

Des documents réglementaires (brochures, affichettes, magnets, site internet) ont été réalisés et mis à disposition du public concerné. De nombreuses actions d'information sont également déployées dans la durée sur 5 ans et non plus tous les 5 ans comme imposé par la réglementation. Un label les bons réflexes a été créé.

A titre d'exemple, les actions 2021 prévues sont : la journée annuelle les bons réflexes sur la gestion de crise, la poursuite des actions pédagogiques, les actions de sensibilisation à destination des nouveaux élus, la communication sur les réseaux sociaux.

En ce qui concerne « la journée annuelle Les bons réflexes 2021 », celle-ci se fera les 5 et 6 juillet 2021 sous forme de webinaire sur la gestion de crise avec des ateliers de mise en situation virtuelle et un webinaire de synthèse.

Un exercice test a été réalisé ce 30 avril matin avec une douzaine de participants et des retours positifs même si le format virtuel reste difficile à appréhender, encore plus pour de la gestion de crise.

François GIANNOCARO souligne l'intérêt de maintenir un niveau de mobilisation/sensibilisation des différents acteurs notamment à travers ce rendez-vous annuel.

Le SPPPY le SPIRAL et APORA enverront très prochainement une invitation pour participer à ces webinaires ; Corinne THIEVENT invite les membres du SPPPY à y participer largement et à relayer cette action dans leurs réseaux respectifs.

III – Comment mieux communiquer sur les actions de l'inspection des installations classées ?

Corinne Thievent indique que ce projet lui tient à cœur depuis plusieurs années. Le constat d'un manque de communication sur ces actions a encore été renforcé suite à l'accident Lubrizol en septembre 2019 où les populations ont mis en avant un manque d'informations sur les établissements industriels à risques d'une façon générale.

L'idée est donc de réaliser une lettre d'information semestrielle mettant en avant d'une part les actions de l'inspection mais aussi les dossiers importants en cours dans les installations classées.

Se posent les questions suivantes : quelles cibles ? Quels modes de diffusion ? Quels sujets abordés ?

Le débat est lancé.

Patrick Pouchot indique qu'il existait déjà un support « Regards sur les Risques » qui fonctionnait très moyennement et qui a été arrêté. Il attire l'attention sur le fait que communiquer sur l'inspection c'est bien mais il faut veiller à ne pas être trop technique.

Jacqueline Collard indique qu'auparavant, un bilan était présenté au CODERST mais aujourd'hui on n'y a plus accès.

Claire Alonso indique qu'il y a des CSS une fois par an auxquelles sont présentées notamment les inspections.

François Giannoccaro indique qu'il faut veiller au positionnement du SPPPY sur cette thématique. C'est différent de la posture de l'État qui s'exprime sur l'inspection. Il faut que les membres de la commission définissent les thématiques retenues et nos attentes et permettent aux différents acteurs (des collègues du SPPPY) de s'exprimer.

Gérard Perrotin indique que Regards sur le Risque ne traitait pas de cette thématique et ne donnait pas d'informations génériques sur l'inspection et les contrôles. Il estime que le bilan des inspections fait de façon transparente et pas trop technique peut être intéressant.

Chantal Gehin indique que les agriculteurs font ce genre de communication (par ex les progrès en irrigation) et cela est très apprécié.

Thierry Chastagnier indique qu'il est important de partager les connaissances et informations sur les risques ; il cite à titre d'exemple l'initiative récente de la ville de Grenoble avec la réunion publique sur le PPRT d'UMICORE. C'est une bonne expérience qui montre la nécessité de communiquer et partager, pour être plus pertinent et toucher plus largement les populations. Il y a beaucoup de choses à travailler et mettre en place pour cela.

Jacqueline Collard indique qu'il est important d'impliquer et rassembler les populations en présentiel.

Fabien Pouprix indique qu'un bilan global des actions 2020 de l'inspection a été présenté récemment par Romain Campillo et peut servir d'exemple. Il attire l'attention sur les éléments sur lesquels on peut/veut communiquer : par exemple sujet sensible des mises en demeure.

Gérard Perrotin indique que l'inspection a une connotation négative mais pourtant l'inspection est nécessaire. Malgré la baisse de fréquentation des réunions publiques, il est important de ne pas tout remplacer par les réseaux sociaux.

Nicolas Vigier suggère d'accompagner cette information technique par des retours sur les exercices réalisés (POI / PPI).

François Giannoccaro suggère la création d'un groupe de travail spécifique sur cette action : Jacqueline Collard et Patrick Pouchot sont d'accord pour y participer.

IV – Point sur les CSS, les PPRT et les exercices PPI

Corinne Thievent indique que Boris Vallat est le nouveau chef du pôle Risques Technologiques à l'UD Isère. Il a réalisé un point d'actualité sur les CSS et les PPRT (voir diaporama).

Le SIDPC a également fourni les éléments d'information sur les exercices PPI prévus pour 2021.

Jacqueline Collard et Nicolas Vigier indiquent être intéressés pour assister à un exercice PPI en tant qu'observateurs.

V – Sessions d'information « Les élus face à la crise » avec l'IRMa

Ces sessions étaient prévues en 2020, juste après les élections mais vu le contexte sanitaire, il a été difficile de les organiser, l'idéal étant quand même de les faire en présentiel.

Jean-Yves Porta indique qu'il y a un réel besoin d'information au vu du renouvellement important des élus.

Ces sessions seront réalisées dès que possible, en lien avec l'IRMa et en concertation avec Grenoble Alpes Métropole.

VI – Action de sensibilisation des agents de terrain de la métropole de Grenoble sur les risques technologiques

Bertrand Marion présente le projet d'action de sensibilisation des agents de terrain de la métropole sur les risques technologiques et les PPI. Cette action est labellisée Les bons réflexes, elle se fera en partenariat avec l'IRMa, le SPPPY et APORA avec plusieurs sessions territorialisées fin 2021 début 2022. Une capitalisation sera possible dans le temps et pour d'autres territoires.

VII – Accord Mineur pour Risques Majeurs avec la ville de Grenoble et l'IRMa

Cette action artistique et participative sous forme de théâtre forum est organisée par Audrey Borelly, avec la ville de Grenoble, l'IRMa et le SPPPY avec deux sessions prévues dès le mois de juin 2021, une pour tout public (autour d'Umicore) et une pour les établissements recevant du public. Le retour d'expérience de cette action sera fait lors de la prochaine réunion de la commission Risques majeurs.

VIII – Co-organisation de la prochaine matinale avec l'IRMa et le SPIRAL

Pour cette matinale 2021 organisée en partenariat avec le SPPPY et le SPIRAL, la cible retenue concerne les établissements et entreprises recevant du public et la thématique est la suivante : comment garantir et généraliser la mise à l'abri des usagers et du personnel ? Elle se déroulera le 14 ou 21 octobre 2021, idéalement en présentiel voire en mixte. La ville de Grenoble ou la métropole pourraient mettre à disposition une salle pour cet événement.

IX – Points divers

Des questions sont posées à propos des PARI (7 expérimentations en France). Corinne Thievent indique que c'est la DDT qui est en charge de ce suivi.

Jean-Yves Porta remercie les différents participants pour leur participation active et les échanges constructifs et retient deux mots clés : s'entraîner et communiquer.

La prochaine réunion se déroulera le 24 juin 2021 de 14 à 16 h.